

Saint-Laurent-Médoc

Bulletin d'informations municipales

2018



Un nouveau site internet pour une nouvelle image



Bientôt, le site de Saint Laurent Médoc va afficher une nouvelle image. Avec un accueil simplifié, plus clair et plus fonctionnel, il va offrir une lisibilité améliorée grâce à une navigation plus fluide, adaptée à tous les publics et à tous les supports de consultation.

Avec une présentation plus moderne, plus intuitive donc plus facile d'utilisation, ce nouveau site est le fruit d'un travail d'équipe, de plusieurs semaines, qui sera en ligne en début d'année. Son appellation demeure inchangée : www.saint-laurent-medoc.fr

Afin de présenter plus d'informations sur la vie communale, le service public, le conseil municipal, de susciter plus de participation et développer une meilleure accessibilité, son référencement s'avère indispensable. C'est une étape essentielle. Même le

meilleur site ne pourra être efficace s'il n'est pas bien référencé. Celui-ci recensera les activités, bien sûr, de la collectivité mais également celles des associations, les hébergements possibles, les entreprises et artisans, les commerçants et professions libérales, les propriétés viticoles.

En fait, il affichera toutes les richesses potentielles de notre territoire permettant ainsi de mieux les valoriser.

Sur ce site, aucune publicité ne sera publiée. La municipalité se réserve le droit de publication mais, pour une meilleure visualisation, un logo ou une image au format JPEG peut être affiché sur l'information vous concernant. De plus, un lien peut être créé vers votre site personnel.

Plus qu'une simple vitrine, ce site a l'ambition d'être une constante source d'informations pour tous les Saint-Laurentais. Aussi, n'hésitez plus si vous souhaitez vous référencer, modifier des renseignements portés sur le site précédent, vous abonner à la newsletter, à contacter notre service communication : officetourisme.slm@orange.fr

Personnel communal

Comparable à la chaise musicale, quelques mutations internes volontaires, au sein de nos équipes ont permis à certains agents d'assumer des responsabilités nouvelles. Patrice nous a quittés pour profiter d'une retraite bien méritée. D'autres ont fait le choix de partir ailleurs.

Ainsi, en est-il de Xavier FUSCIARDI, policier municipal appelé à faire de la formation à Pau. Vous avez sans doute déjà rencontré son successeur Christophe ARNAS qui s'intègre, sans difficulté aucune, dans notre vie quotidienne.

Bulletin d'informations municipales

MAIRIE - 4 rue du Général de Gaulle
33112 Saint Laurent Médoc
Tél : 05 56 73 32 70 - Fax: 05 56 73 32 71
Email : mairie@saintlaurentmedoc.fr
Site : www.saint-laurent-medoc.fr

Responsable de la publication : Jean-Marie Féron

Création et impression : www.lateliergraphique.com

Crédits photographiques : Mairie de Saint-Laurent-Médoc, Chris Chiama

Tirage : 2 500 exemplaires

Papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



PEFCC 10-31-3162 | Certifié PEFCC | Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org



Edito

En cette fin d'année, les illuminations de Noël décorent les vitrines des magasins, les rues et bâtiments publics ou privés, pour nous plonger dans une ambiance de fête et de rêve. Ces derniers jours de décembre souhaitent nous offrir un moment de trêve durant lequel on peut faire le bilan de l'année écoulée et se projeter vers l'avenir.

Le bilan de l'année écoulée, vous le connaissez déjà pour partie puisque [la lettre municipale d'informations](#), que nous vous avons adressée en septembre, relate de nombreux événements et vous déroulent les travaux du conseil municipal. Aujourd'hui, certains articles compléteront ces premières informations et d'autres susciteront votre curiosité.

Comme vous avez pu le constater, [les travaux de voirie](#) rue du Général de Gaulle et de la Place Choteau sont terminés. Réalisés dans le même esprit que ceux de la rue Camille Maumey, ils ont pour but essentiel de [préserver la sécurité des usagers dans un environnement modernisé et apaisé](#). En 2018, l'aire « sauvage » de stationnement, face à la RPA, sera aménagée en parking paysager. Suivra, plus tard, une réorganisation de l'espace autour de l'église et de la place de la mairie. Ainsi, cet ensemble pourra créer des véritables liaisons piétonnes, en accentuer une lisibilité plus claire au sein de l'espace public tout en maintenant [une offre importante de stationnement de proximité](#).

Toujours en 2018, un autre projet sera mené à terme. [La réfection du clocher](#) terminera la restauration globale de l'église du bourg et [le classement des deux cloches](#) en sera le point d'orgue. Bien sûr, les sommes investies, déduction faite des subventions obtenues, pour sauvegarder ce patrimoine communal sont importantes. Pourtant, n'est-il pas utile, à une époque où les repères de notre société sont de plus en plus fluctuants, de conserver les traces de notre histoire et celle de nos anciens afin de les transmettre aux générations futures ?

[Nos écoles, maternelle et élémentaire, font toujours l'objet d'une attention particulière de la municipalité](#). Chaque année, de nombreux investissements y sont réalisés. Grâce au sérieux et à l'efficacité des enseignants, ces deux écoles accueillent dans les meilleures conditions 566 élèves. Presque un petit collège ! [Pour la rentrée de septembre ; les enfants fréquentant le cours préparatoire seront répartis en 6 classes de 12 élèves](#). Un défi à relever pour les communes classées en zone d'éducation prioritaire.

[L'inauguration de l'EPHAD de Bossège](#) constitue un moment fort de cette année. Cet établissement accueille [des personnes âgées dépendantes, mais également les conjoints, les parents âgés des enfants handicapés devenus adultes](#). Tout en répondant aux spécificités de chaque public accueilli, [le lien familial est maintenu](#) dans un espace convivial qui favorise la rencontre et l'échange. Nous sommes fiers que ce projet ait été développé sur notre commune. Merci à l'ADGESSA de l'avoir concrétisé.

L'évolution de la vie locale avec les transferts de compétence entre communes, communautés de communes, syndicats.... ne simplifie pas la gestion quotidienne des collectivités, même si chaque acteur concerné fait preuve de bonne volonté. La mise en place de la CDC Médoc Coeur de Presqu'île, regroupant, par décision préfectorale les deux anciennes CDC Centre Médoc et Coeur Médoc, a suscité, en début d'année, de nombreuses discussions et peut-être quelques tensions. Aujourd'hui, celles-ci sont apaisées et les équipes en place apprennent à travailler ensemble. Mais [nous restons vigilants pour défendre les intérêts légitimes de notre commune et préserver les acquis de nos administrés dans le respect de l'intérêt collectif](#).

Pour terminer, je formule l'espoir, pour vous et ceux qui vous sont chers, que cette année 2018 vous apporte joie et sérénité et vous permette de concrétiser tous vos projets.

Cordialement,

Jean-Marie Féron





L'école maternelle

Pour la quatrième année consécutive, il nous faut reparler des rythmes scolaire... avec un retour à la semaine de quatre jours ou un maintien des cinq matinées obligatoires.

A nouveau la communauté éducative est en réflexion, avec toujours les mêmes difficultés à « harmoniser » les rythmes des parents, ceux des jeunes enfants et ceux des plus grands de l'école élémentaire sans oublier le souci légitime des municipalités de réduire les coûts de fonctionnement occasionnés. C'est le directeur académique qui tranchera courant mars.

Comme chaque année, les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2015 se dérouleront courant février : contacter Sandrine RICARD

Mail : primaireslaurent@outlook.fr / Tél : 05 56 59 44 09

Corinne SILLON BATARD Directrice

Ecole maternelle « Les petits galopins » - 05 56 59 41 48

L'école élémentaire

Nouveautés pour cette année scolaire :

- **4 classes supplémentaires équipées maintenant de tableaux numériques.**
- **1 bâtiment préfabriqué installé pour le RASED** (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté)
- **Nomination d'une enseignante qui intervient avec les 3 CP,** dans le cadre du protocole : plus de maîtres que de classes.

Plusieurs projets planifiés pour cette année scolaire :

- Musique pour tous les CM2 avec un intervenant extérieur M. DULUC de TAMTAM MEDOC. Le spectacle aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 30 mars 2018.
- Ecole et cinéma et Projet Artothèque pour les CE1.
- Surf pour les CM1 à Hourtin.
- Golf pour les CE2.
- Piscine pour les CP et les CE1.
- Classe de neige du 11 au 16 mars pour les CM2, financée par la Mairie et la coopérative scolaire avec une participation des familles.
- Des sorties « patrimoine » et des sorties vélo auront lieu tout au long de l'année.
- Les élèves du Dispositif Ulis sont inscrits dans ces projets avec leurs classes d'inclusion.

Notre école est inscrite dans le réseau d'éducation prioritaire et, à ce titre, participe aux « défis » :

Cross des collèges, sécurité routière, balle ovale, handball, défi maths et défi lecture.

Tous nos projets reçoivent le soutien financier de l'association des p'tits Laurentais.

Ecole maternelle :

204 enfants

9 classes

Ecole élémentaire :

362 élèves

3 classes de CP, 3 CE1,
3 CE2, 3 CM1, 3 CM2 et 1
classe ULIS (Unité localisée
d'inclusion scolaire)

17 enseignants

Collecte des bouchons
en plastique jusqu'au
1^{er} février

Organisée par
les élèves
du dispositif Ulis,
impliquant
toutes les classes,

cette collecte rencontre
un franc succès,
**déjà 25 000 bouchons
collectés pour l'association
« bouchons d'amour »**
qui organise leur recyclage.
Cela permettra le
financement de matériel
pour personnes
handicapées.



**Pour clôturer
les projets
de cette année scolaire,
la kermesse aura lieu
le vendredi 15 Juin 2018.**





Un label pour le restaurant scolaire

En partenariat avec les enseignants de l'école primaire, l'équipe de la cuisine, appelée à préparer les 550 repas servis chaque jour au restaurant scolaire, oeuvre depuis deux ans, sur la thématique d'une alimentation responsable, de qualité, respectueuse de l'environnement. Sous la houlette de Manuela, diverses actions ont déjà été menées.

De nouvelles possibilités d'amélioration ont fait l'objet d'un engagement officiel, pris en séance publique le 11 décembre dernier. Une séance participative de garantie permettra, dans un délai de 6 mois à 2 ans, d'officialiser les efforts accomplis. L'obtention du label « **Mon Restau Responsable** », crée par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le Réseau Restau'Co, concrétise la volonté de tous nos agents de progresser sur la base d'une concertation permanente avec les enseignants et les acteurs locaux. Leur investissement volontaire mérite d'être souligné et chacun d'entre eux chaleureusement remercié.

Visite impromptue à la RPA A. Achille Fould

Organisée par une dizaine d'assistantes maternelles, sous l'impulsion de Laurence, accompagnées chacune de 2 ou 3 bébés, la rencontre avec les Mamies de la résidence Aymar ACHILLE FOULD a connu un réel succès. Sourires timides, bras tendus, câlins, émotion étaient au rendez-vous. Mais aussi gâteaux apportées par les Nounous et boissons à consommer sans modération. Un moment de pur bonheur à renouveler dès le début d'année.



Une journée d'amitié pour nos Anciens

Cette année encore, la municipalité et le CCAS ont gâté nos aînés. Déjeuner raffiné, animation musicale et ambiance cabaret ont permis à 120 convives de partager un moment de convivialité. Offerts par les viticulteurs de la commune, les vins ont été appréciés à leur juste valeur. Ceux qui n'ont pu être présents ont reçu un colis de produits régionaux accompagné d'un pot de miel offert par le Rucher école. Rendez-vous a été pris pour décembre 2018.

Une halte relais pour les aidants

Deux fois par mois, les aidants et leurs malades d'Alzheimer sont accueillis à la RPA pour un moment de pause. Celle-ci commence toujours par un déjeuner pris en commun. Une fois sur deux, les aidants sont reçus par une psychologue pendant que les bénévoles s'occupent des malades. Si le temps le permet, une petite promenade remplace la sieste. Puis, un jeu de ballons précède la séance de gymnastique douce ou simplement on joue au loto, on apprend à faire des décorations de Noël, avant de déguster des crêpes préparées par Laurence. L'aide apportée par la psychologue est conséquente mais les quelques heures passées ensemble, développent de solides liens d'amitié, permettant peut-être de mieux affronter les difficultés.

La gestion de la forêt

La forêt de notre commune s'étend sur une surface de 1 900 ha, gérée en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). Ensemble, nous veillons à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces avec un souci permanent de protection et de sauvegarde de la flore et de la faune qui habite notre massif forestier.

En vertu de l'article L 212-1 du code forestier, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des membres présents et représentés, **le nouveau plan de gestion qui vient ainsi d'être renouvelé pour 15 ans**.

Ce document présente un ensemble d'analyses sur l'état de la forêt, des renseignements d'ordre général, une évaluation de la gestion passée, les objectifs de gestion durable poursuivis ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, la programmation des coupes et des travaux sylvicoles. Ces derniers concernent le nettoyage, le débroussaillage, les éclaircies, les coupes d'amélioration et les coupes rases, le reboisement des parcelles, les semis et plantations selon leur nature.

La défense contre l'incendie de notre massif forestier est confortée par l'entretien des pistes forestières assuré, en collaboration avec la municipalité, par la DFCI. Celle-ci trouve ses recettes auprès des propriétaires forestiers qui s'acquittent d'une cotisation annuelle, calculée en fonction de la superficie de leur propriété.

Pour des raisons d'attente sanitaire, les 140 ha de notre forêt, détruits par l'incendie de mars dernier, seront reboisés en 2020. En effet, des « bestioles » peuvent s'insérer dans les bois brûlés et proliférer. Heureusement, la municipalité a souscrit, depuis 2 ans, une assurance qui, certes, pèse sur le budget mais qui, par l'indemnité perçue, permet de financer le réensemencement des parcelles sinistrées et compense la perte de la valeur des bois brûlés.

Les jeunes semis de pins brûlés sont transformés en bois énergie, c'est-à-dire en copeaux permettant d'alimenter les chaudières industrielles. Financièrement, c'est une opération blanche pour la collectivité mais le nettoyage des parcelles est ainsi assuré.

Pour les ventes de ces bois, les coupes rases ou les éclaircies, deux possibilités sont offertes : soit la vente sur pied, méthode habituellement retenue. Soit la vente de bois façonnée, telle que pratiquée depuis 2 ans. Dans cette formule, le bois est mieux valorisé, l'intervention des acteurs locaux de cette filière est garantie comme les bûcherons, les débardeurs, les scieurs, les transporteurs. Suivant les débouchés, le bois est trié à la coupe : gros oeuvre, caissage, palettes, papeterie... Des emplois de proximité sont ainsi assurés. L'ONF surveille avec attention toutes ces opérations et prélève 12% des recettes perçues et le bilan final est toujours plus positif que celui qui aurait été fait après une vente sur pied..

Depuis 2 ans, le budget de la forêt retrouve enfin un équilibre perdu depuis de nombreuses années, après la tempête de 1999. Certes, rien n'est jamais gagné définitivement mais l'avenir qui se profile est porteur d'espoir pour une forêt qui produit des richesses permettant un meilleur entretien pour une meilleure exploitation.

A Larousse, deux parcelles sont laissées en évolution naturelle : l'une devient une freinaie, l'autre un espace protégé avec la présence d'iris de Sibérie et de bruyère méditerranéenne. Dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau permettant d'obtenir 80 % de subvention, ces parcelles feront l'objet d'un aménagement particulier permettant d'améliorer le site et de réhabiliter les deux lagunes.

La forêt communale de Saint Laurent, quelques chiffres

1900 hectares de forêt communale

80% de pins maritimes,
10% de chênes,
bouleaux et frênes
10 % de peupliers

Un trésor dans le clocher

Pensant les travaux de réfection de l'église du bourg terminés, l'obligation de conforter le clocher n'a pas été accueillie avec joie. Pourtant, quelques mois plus tard, **grande fût notre surprise lorsque nous y avons découvert un véritable trésor.**

Datant du XIV^{ème} siècle, le clocher tour massif, surmonté d'une flèche, est accessible par un escalier en colimaçon. La chambre des cloches se situe dans la partie haute du clocher, au-dessus du porche d'entrée et en dessous de la flèche en pierre. Le beffroi en bois, composé de deux travées, supporte deux cloches : **l'une est datée de 1492, la seconde de 1521 !**

Grâce au travail de recherches effectué par Marc VIGNAU, conservateur du patrimoine, conseiller scientifique de l'association des Patrimoines du Pays Landescot (A2PL) en partenariat avec Jean-Bernard FAIVRE, chargé d'inventaire campanaire pour la Gironde, au sein de la Société Française de Campanologie (SFC), **un dossier de demande de classement au titre des Monuments Historiques a pu être déposé auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.**

La cloche de 1492 présente en particulier un écu comportant un dauphin. Celui-ci a le corps courbé, la hure et la queue tournée à droite de l'écu, véhiculant ainsi l'idéologie du bonheur et de la prospérité. Il est timbré d'une couronne à 5 pointes comportant 13 perles dont 5 à l'extrémité des pointes. Cette couronne est identique à celle qui timbre l'écu aux trois lys opposé. On peut légitimement émettre **l'hypothèse que l'objet, fondu en 1492, célèbre ainsi la naissance du dauphin Charles Orland, fils aîné de Charles VIII et d'Anne de Bretagne survenue cette année là.** L'événement était particulièrement attendu puisqu'il s'agissait de la première grossesse royale et de l'avenir de la dynastie Valois.

Celle de 1521 pourrait être attribuée au fondeur Fort du Puch, très actif à cette époque et auteur en 1548 d'une cloche pour St-Christoly-Médoc. Elle comporte une formule latine « De la foudre et de la tempête protégez nous Seigneur » qui, aux yeux de la population, revêtait une importance particulière. Fondue en 1521 pour l'église, elle sonne encore aujourd'hui pour les offices. **Elle est une des plus anciennes cloches du XVI^{ème} en Gironde derrière Brannens (1511), St-Vivien-de-Blaye (1511) et Cénérac (1519).**

Compte tenu de l'importance de cette découverte, la commission régionale de l'architecture et du patrimoine, réunie en novembre dernier, a émis **un avis favorable et unanime au dossier présenté.** Nul doute que la commission nationale confirmera cette mesure de protection et d'inscription au titre des Monuments Historiques, **permettant ainsi l'obtention de subventions pour les restaurer.**

Mais, sans l'aide de **l'association « Les Amis du Patrimoine du Pays Landescot »,** qui œuvre pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine local, sans l'enthousiasme de sa **présidente Mme VIGNAU,** qui, aidée par d'autres bénévoles, a passé des heures entières à faire des recherches dans les archives communales et départementales, sans **J.B. FAIVRE, chargé d'inventaire, sans M. TRILLAUD, architecte,** qui, le premier, a suspecté l'intérêt de ces cloches, celles-ci n'auraient pas dévoilé leur richesse. Nous les remercions tous chaleureusement et souhaitons vivement qu'ils soient à nos côtés pour « Les Journées du Patrimoine » qui se dérouleront en septembre prochain.



Les travaux de l'année

Entretien le patrimoine communal tout en continuant à investir pour assurer le bien-être des habitants est une des priorités de la municipalité.

Travaux de voirie sur 110 kms de voiries communales 385 000 €

- Restructuration de la route de Mourlan jusqu'à Biscarosse et de Villeneuve jusqu'à la RD 1215 avec aménagement sécuritaire du carrefour.
- Création d'un îlot central aux carrefours Fr. Mauriac et Villeneuve.
- Aménagement de l'aire de stationnement derrière le cabinet médical.
- Deuxième tranche d'aménagement du bourg dans la rue du Général de Gaulle et la place Chateau avec enfouissement des réseaux et mise aux normes d'accessibilité des trottoirs.



Parcours santé 18 500 €

Aménagement au lieu-dit « Le Pateau », à proximité du stade, d'un parcours santé accessible par une passerelle et comportant 12 agrès pour petits et grands.



Infrastructures sportives

95 000 € au COSEC,

désamiantage et bardage des parties latérales.

Les parties hautes translucides seront changées en 2018.

Au stade, réfection des avant-toits des vestiaires avant construction de deux vestiaires complémentaires

Le tennis couvert fera l'objet, en 2018, d'une expertise globale permettant de déterminer les travaux à réaliser et de définir un échéancier.



Assainissement

250 000€

Extension du réseau d'assainissement au Vivey et Lamothe sur 350 m linéaires. 45 familles desservies.



Ecoles

220 000 €

- Réfection de la toiture pour régler les problèmes d'infiltration
- Enrobé de la cour primaire avec traçage de jeux au sol
- Installation d'une classe supplémentaire dans le cadre du Réseau d'Aide Spécialisée
- Mise en place de 4 nouveaux tableaux numériques, d'un système de vidéo-surveillance et de mesures sécuritaires (intrusion, attentat, confinement et incendie).



Zéro phyto

Notre engagement dans cette démarche a des conséquences sur le paysage urbain :

- aux cimetières, certaines allées sont maintenant enherbées ou désherbées par exemple thermiquement ou manuellement
- sur les trottoirs avec un désherbage mécanique, les herbes folles sont davantage présentes.



L'épicerie solidaire



Le 22 mars dernier, l'association «Avec elles» a ouvert une épicerie sociale et solidaire, dénommée « Au P'tit Panier » dans des locaux situés au 19, rue du Docteur Destouesse, mis gracieusement à disposition par la municipalité.

Comparable à un commerce traditionnel, cette épicerie propose en libre-service des fruits et légumes, de la viande, des laitages, des conserves et produits secs. Autonomes et responsables, les clients, qui sont des adhérents, font leurs courses librement. Un montant mensuel d'achats, calculé en fonction de la composition de la famille, leur est attribué. Le prix de vente des produits proposés varie entre 10 et 30% de leur valeur marchande ordinaire et l'affichage des deux tarifs permet une réelle comparaison.

L'accès des familles à l'épicerie nécessite la constitution d'un dossier à déposer auprès des CCAS des 8 communes de l'ancienne CDC, des assistantes sociales ou des travailleurs sociaux. Ils sont ensuite étudiés par une commission d'attribution. Celle-ci détermine un « reste à vivre » calculé en fonction des charges et des ressources du foyer, fixe le montant mensuel d'achats mais aussi la durée d'accessibilité à l'épicerie. En effet, cette possibilité est limitée dans le temps. Elle peut être de 3 ou 6 mois, éventuellement renouvelable, mais ne peut en aucun cas, s'inscrire dans la durée. En parallèle, les adhérents doivent s'engager à mettre tout en œuvre pour tenter de surmonter leurs difficultés.

Les produits vendus proviennent essentiellement de la Banque Alimentaire de Bordeaux avec laquelle l'association a signé une convention. Ainsi, chaque semaine, avec un véhicule de la municipalité, des bénévoles vont prendre possession des invendus récupérés par la Banque Alimentaire ou collectés lors de la collecte nationale de novembre. Ils sont facturés à l'association sur la base de 0,23 €/kg quelle que soit la nature du produit. Un partenariat a également été signé avec ANDES UNITERRES pour acheter des fruits et légumes à des producteurs locaux en difficulté, privilégiant ainsi le maintien d'une agriculture de proximité. Certains commerces de proximité (Leader Price en particulier) offrent des produits invendus, de qualité mais à validité limitée, qui, sans l'épicerie sociale, seraient détruits.

En 2018, l'association va organiser divers ateliers (atelier cuisine, gestion du budget...) dont le but essentiel est de contribuer à apporter une aide morale aux personnes en difficulté et les aider à retrouver la confiance et l'estime de soi.

Totalement assumée par une dizaine de bénévoles qui s'investissent avec détermination dans une chaude ambiance de cordialité et d'amitié, l'épicerie « Au P'tit Panier » favorise l'accessibilité à une alimentation diversifiée et de qualité pour les familles en difficulté et préserve le maintien du lien social. Sans ces femmes et ces hommes, qui respectent la dignité des personnes et la confidentialité des dossiers, l'épicerie sociale ne pourrait exister.

Eclairage public communal

Compte tenu des retours positifs formulés après 2 mois d'essai sur les lotissements des Sables, de la Rose des Sables et du village de Marcillan, l'éclairage public sera éteint, à compter du 15 janvier sur

l'ensemble de la commune de 0 h 30 à 5 h. Celui de la Place du 8 mai 1945, de l'église du bourg et de la mairie sera cependant maintenu.

Du biogaz médocain dans le réseau public

Mardi 19 décembre sur invitation du Conseil Municipal, les actionnaires de la société MEDOC BIOGAZ sont venus présenter aux Elus le futur projet de construction d'une unité de biométhanisation sur la commune. Le projet est porté par 6 agriculteurs locaux (Jean Michel SAINTEMARIE, Thibault VARENNE, Jean-François BENARD, Pierre FERON, François VARENNE et Luc GABEUR) et par la société « NEOMIX », filiale de « REGAZ » (chargé de la gestion du réseau de distribution de gaz sur la CUB, le Médoc et l'ouest de Bordeaux).

Inscrit dans le processus de diversification des exploitations agricoles et de développement des énergies renouvelables, le

but est de produire du Biogaz à partir de CIVE(S) (Culture intermédiaires à valeur énergétiques).

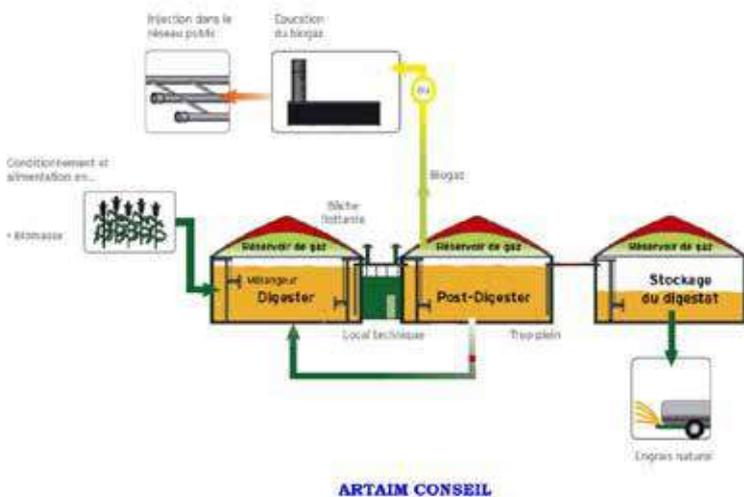
Ces CIVE(S) seront cultivées sur les exploitations en dehors des périodes de culture habituelles et n'empièteront pas sur les productions alimentaires des fermes.

Véritable piège à carbone, ces CIVE(S) une fois ensilées seront méthanisées et produiront un biogaz local qui une fois purifié sera directement injecté dans le réseau public à Saint Laurent Médoc et qui permettra d'alimenter 4000 foyers en gaz domestique, chauffage et eau chaude.

Une canalisation sera enterrée du village jusqu'au lieu-dit « Le Jonc » où sera construit le méthaniseur.

Les porteurs de projet qui sont conseillés par la société « ARTAIM » (12 méthaniseur avec injection de biogaz en fonctionnement en France et 8 en projet) espèrent une mise en route pour l'été 2019.

Pour plus d'information sur le process, se référer au site suivant : <https://www.grdf.fr/producteurs-de-biomethane/mon-projet/injection-biomethane>



Objectif Saint-Laurent

En ce début d'année, toute l'équipe de la majorité municipale « **Objectif Saint-Laurent** » vous confirme son engagement à s'investir sans relâche, avec enthousiasme et détermination afin que notre commune continue d'évoluer vers **un cadre de vie harmonieux et sécurisé** au sein duquel, jeunes et moins jeunes, peuvent y vivre sereinement.

Dans les pages précédentes, vous avez découvert les travaux importants réalisés au cours de cette année. S'ajoutant à la gestion quotidienne des services administratifs, techniques, culturels, associatifs, leur financement s'intègre dans **un budget global de 7 500 000€**. Notre souci permanent de rigueur budgétaire nous a permis de maintenir, malgré la baisse des dotations et pour la 5^e année consécutive, les taux de nos impôts. Nous continuons à entretenir nos routes, nos bâtiments, notre patrimoine privilégiant les entreprises locales et le maintien de leurs emplois.

Nouvellement élue en remplacement de B. BODIN, une de nos colistières nous a quittés. Soucieuse du maintien de son fils au sein de l'équipe technique, elle n'a pas compris que l'intérêt collectif ne le permettait pas. Elle s'est retirée de notre liste et fait désormais cavalier seul.

Nos relations avec l'opposition sont parfois difficiles. **Pourtant, nos intérêts devraient être communs puisqu'ils vous concernent.** Mais comment gérer une commune sans voter un budget - depuis plusieurs années, ces élus votent contre - refuser l'attribution de subventions aux associations ou s'abstenir sur le maintien des taux d'imposition. Certes, il n'est pas toujours aisé de comprendre les finances d'une commune mais trois réunions préalables permettent d'en discuter avec documents à l'appui. Il est quelquefois plus facile d'attendre une réunion publique du conseil municipal pour développer des arguments fallacieux....

Qu'à cela ne tienne, **la motivation de notre groupe ne s'émeuse pas et tous ensemble, nous vous souhaitons une très bonne année 2018.**

JM. FERON, J. FISCHER, Y. PARROT, M. COOMBS, M. LACABANNE, G. LAVILLE, G. PEYRE, S. LAGUEYT, G. DELAGE, B. CARRILLON, P. BONATI, Ch. AUCANT, V. GRANET, C. CHAUMONT, S. ANTON, C. PETIOT, St. SENCE, R. LAVOUE, JM. AMOUROUX, M. VARENNE.

Ensemble pour Saint Laurent

A quoi sert l'opposition ?

Les élus de l'opposition «**Ensemble pour Saint Laurent**» déplorent la vision de la démocratie locale par l'actuelle majorité tant sur le fond que sur la forme. C'est essentiellement du manque de considération de l'opposition et de respect pour les citoyens qui ont voté pour notre groupe.

Nous sommes persuadés qu'il est important de travailler tous ensemble, non en organisant des commissions municipales purement foimelles et à des horaires peu accessibles aux élus en activité.

Ce n'est pas notre conception de'une réunion de travail et de concertation.

Dans le cadre municipal, nous n'avons que peu de débat et nous ne sommes jamais associés aux réflexions concernant les sujets essentiels de la vie communale tels que :

- Le réaménagement du centre-bourg alors qu'un architecte urbaniste, venu sans doute par le plus grand des hasards (?), a organisé une rencontre avec les commerçants (chose que nous avons apprise incidemment)
- La poursuite de la réfection de l'église préférée à la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école élémentaire*.

De plus le conseil municipal est une coquille vide où les arguments de nos votes ne sont jamais repris lors de la rédaction des Procès-Verbaux ; l'autorité locale nous refusant même ma parole au seul prétexte d'une perte de temps...

Si le sujet vous intéresse et que vous pensez que la citoyenneté ne se limite pas à un vote tous les 5 ou 6 ans, venez assister aux réunions du conseil municipal ouvertes à tous sous réserve de patience.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

«*La démocratie est une manière d'exister, de faire société*» Florent Guénard

M.Christine Chouzenoux, Nathalie Martin Freyssinet, Alain Curot et Didier Duret souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2018.

* nous rappelons que nous n'avons jamais été contre le projet de l'école, mais contre son financement par un PPP (Partenariat Public Privé).

AGENDA 2018

■ Salle des Fêtes ■ Salle des Mariages ■ Espace Médoc II ■ COSEC ■ Stade ■ Aérodrôme

Janvier

- ven 5 ■ vœux de la Municipalité
- sam 6 ■ loto/Médoc VA'A 33
- dim 7 ■ troc livre/Bernos en Fête
- ven 12 ■ théâtre/Troupe de Cissac
- sam 13 ■ Assemblée G^{ale}/Décorés du travail
- dim 14 ■ tournoi annuel Judo
■ Loto/Football
- sam 20 ■ AG/Ligue des Droits de l'Homme
- dim 21 ■ loto/Solidarité Médocaine
- sam 27 ■ exposition de peinture/SLCJ
- dim 28 ■ exposition de peinture/SLCJ
■ tournoi/Volleyball

Avril

- lun 2 ■ chasse aux œufs /Les P'tits Laurentais
- sam 7 ■ loto/Twirling Bâton
- dim 8 ■ troc livres/Bernos en Fête
- sam 14 ■ soirée dansante/Country
- dim 15 ■ loto/Solidarité Médocaine
- sam 21 ■ tournoi/Badminton
- dim 22 ■ loto/Football
- sam 28 ■ théâtre/Club CPA
■ manifestation/Aéroclub
- dim 29 ■ cérémonie commémorative/Mairie/RAC
■ compétition/Twirling Bâton
■ théâtre/Club CPA

Février

- sam 3 ■ loto/Twirling Bâton
- dim 4 ■ troc livre/Bernos en Fête
- dim 11 ■ loto/SLCJ
■ tournoi Open /Twirling Bâton
- sam 17 ■ loto/Solidarité Médocaine
- dim 18 ■ repas/Confrérie Grenier Médocain
- dim 25 ■ loto/Comité de Jumelage

Mai

- ma 1 ■ tournoi Jeunes/Football
- ven 4 ■ théâtre/Club CPA
- dim 6 ■ troc livre/Bernos en Fête
■ manifestation/Aéromodélisme
- ma 8 ■ cérémonie commémorative/Mairie/RAC
- dim 13 ■ loto/Football
- sam 19 ■ TIMSO/Football
- dim 20 ■ " "
- lun 21 ■ loto/Solidarité Médocaine
- ven 25 ■ bourse aux Vêtements/les P'tits Laurentais
- sam 26 ■ Fête de la Trinité
- dim 27 ■ Fête de la Trinité
■ animation/Country

Mars

- dim 4 ■ Animation diverse/Country
■ Troc livre/Bernos en Fête
- ven 9 ■ Loto/Football
- sam 10 ■ Carnaval/Les P'tits Laurentais
- dim 11 ■ Thé dansant/Avec Elles
- sam 17 ■ Loto/Solidarité Médocaine
- dim 18 ■ Remise de médailles/Décorés du Travail
- dim 18 ■ Sélection rég^{ale} Twirling Bâton
- sam 24 ■ Salon de l'Artisanat+ troc livre
- dim 25 ■ Bernos en Fête
- ven 30 ■ Spectacle musical/Ecole Elémentaire



LA LAURENDE - du MEDOC (Gironde) - Salle des Fêtes et Bâton

Associations sportives

Association	Président	Téléphone	Adresse email
ACCA chasse	JM SAINTEMARIE	06 22 73 36 27	jean-michel.saintemarie@agrimedoc.fr
AERO-CLUB Centre MEDOC	R. RICARD	06 88 46 34 34	amaroger@orange.fr
BANDO KICK BOXING	B. GIANNELLI	06 11 82 17 43	b.giannelli@orange.fr
CLUB AEROMODELISTE	J. VEYRINE	06 13 45 49 48	veyrine.jacques@wanadoo.fr
COCARDE AIRSOFT	J. GARCIA	06 01 13 12 18	smat33@outlook.fr / jeremy.gar.33@hotmail.fr
COCARDE BADMINTON	N. DUCOS	06 21 23 10 91	nadou14@hotmail.fr
COCARDE BOXE ANGLAISE	F. CHAOUCHI	06 04 59 47 54	f.chaouchi@gmail.com
COCARDE COUNTRY DANCE	O. SICARD	06 60 03 02 54	o.sicard33@gmail.com
COCARDE CYCLOTOURISME	J.MAUBOIS	06 64 67 88 62	cocarde.cyclo@gmail.com
COCARDE FOOT LOISIRS	J. BATARD	05 56 59 99 05	batard.jerome@wanadoo.fr
COCARDE FOOTBALL	J.-C. BRICOUT	06 48 23 88 67	mjc.bricout@sfr.fr
COCARDE GYM ET FORME	M. LEMBEYE	06 81 94 26 68	maryelle.lembeye@wanadoo.fr
COCARDE HANDBALL	P. SADAUNE	06 03 13 49 23	pierre.sadaune@wanadoo.fr
COCARDE JUDO	S. LEMOIGNE	06 63 91 00 90	lemoigne.cugat@orange.fr
COCARDE KARATE	S. BERTET	neves.alexandra@orange.fr
COCARDE MODERN'JAZZ	E. R. HERNANDEZ	06 19 97 21 94	diiven33@hotmail.com
COCARDE OMNISPORTS	L. ZAMBELLI	06.89.23.05.60	zambelli@free.fr
COCARDE PETANQUE	P.B. EYQUEM	06 82 37 73 81	brunoeyquem@gmail.com
COCARDE QUAD AVENTURE	H. CARPENTIER	05 57 87 15 59	cazo4x4@orange.fr
COCARDE RANDONNEES PEDESTRES	C. GRALL.....	06 48 54 39 26	randosl@hotmail.fr
COCARDE TEAM LAURENTUS	C. PINA	06 81 70 33 26	rallyedelafougere@free.fr
COCARDE TENNIS	C. LABORDE	06 87 12 30 92	cedr.laborde@outlook.fr
COCARDE TENNIS DE TABLE	G. PICCOTTI	06 79 98 94 18	gerald.p33@wanadoo.fr
COCARDE TWIRLING BATON	E. FERREIRA	06 32 12 73 24	f.edith33@hotmail.com
COCARDE VOLLEY BALL	D.CHAIGNEAUD	06 14 57 27 04	cdras@msn.com
COCARDE YOGA	L. GUITTON	06 61 70 59 67	font.de.peyre@wanadoo.fr
CRINIÈRE MEDOCAINE	Y. KERLEAU	06 16 37 57 41	yvon.kerleau@free.fr
EQUILIBERTE	C. BRAZ	06 03 49 16 46	braz.christine@orange.fr
HISTOIRE DE MOTO	E. LEBON	06 21 77 02 28	histoiredemoto@neuf.fr
CAPOEIRA COCARDE	E. PRIDO	09 53 19 60 35	e.prido@exmcoop.com
MEDOC VA'A33	L. MARTIN	lesmartin33@gmail.com

Associations socio-culturelles

Association	Président	Téléphone	Adresse email
ACIE	J. PAPOT	06 77 05 60 33	acie.medoc@gmail.com
Amicale des Sapeurs Pompiers	B. MOTHE	06 70 60 21 76	amicalespsl@gmail.com
Amis de Notre-Dame de-Benon	M.COOMBS	06 83 10 91 08	notredamebenon@gmail.com
APEI du Médoc	C. DELAS	06 80 60 81 04	claudiedelas@hotmail.com
Ariana Médoc	A.M. ARROUAYS	06 13 87 13 86	dam.arrouays@sfr.fr
Avec Elles	J. FISCHER	06 71 34 55 79	fischer-michel.jeany@orange.fr
Bergères	S. WAJDER	06 46 05 62 40	sylviemime33@gmail.com
Bernos en Fête	V. DURET	06 79 58 16 21	duret.vorange.fr@orange.fr
C.P.A.Club loisirs	Y. LE RUYET	05 56 59 45 69	yves.leruyet@wanadoo.fr
Captain' Courage	M. THOMANN	06 58 04 88 35	captaincourage@laposte.net
Cheveux d'Argent	L. ANDRON	05 56 59 46 21	liliane.andron@orange.fr
Comité de Jumelage	S. SENCE	06 75 02 64 16	sence@me.com
Confrérie du Grenier Médocain	Y. PARROT	05 56 59 43 97	confrerie.grenier-medocain@wanadoo.fr
Croisade Sémignanaise	G. HUGUET	06 10 15 88 51	mhuguet.geraldine@gmail.com
Décorés du Travail	J. AMOUROUX	06 75 86 02 07	jeanmija@orange.fr
Jeunes Sapeurs Pompiers	M. TEYSSIER	06 99 15 36 77	450math@gmail.com
La Paroisse	N. RICHEBON	05 56 59 40 41	
La Société Mutualiste	J. BENEYT	05 56 59 40 60	
Les Burdigala Deuches	S. BLERIOT	06 19 21 95 55	sabine.bleriot@hotmail.fr
Les Poussins	C. SILLON	05 56 59 41 48	
Les P'tits Laurentais	E. BOURIT BESSON	06 81 56 40 47	lespetitslaurentais@gmail.com
Les Restos du cœur	M. CAROLUS	05 56 59 93 71	
Les Théâtres	M. CAREL	06 88 83 39 66	finemedocart@hotmail.fr
Oiseau Lire	N. RAISSIGUIER	05 56 59 23 09	jln.rayssiguier@wanadoo.fr
Ordinaclub	J. GENILLON	06 19 25 15 86	jean.gen@free.fr
Presbytère de Pauillac	B. DELMAS	05 56 59 03 38	secteurpauillac@orange.fr
Rassemblement des Anciens Combattants ... S. LEFEVRE		06 81 45 52 31	vainvaindebordeaux@neuf.fr
Renaissance des images et des sons ..	P. BRU		diam94@club.fr
S.A.G.A.	R.PATY	06 11 99 57 70	roger.paty@orange.fr
SLCJ	J. DUFLOT	05 56 59 98 53	assoslcj@wanadoo.fr
Solidarité Médocaine	N. CORBAL	05 56 59 41 15	mjc.bricout@sfr.fr
Tasuma Ateliers d'ici et d'ailleurs	D. GALY	05 56 59 96 74	associationtasuma@gmail.com

AGENDA 2018

- Salle des Fêtes ■ Salle des Mariages ■ Espace Médoc II ■ COSEC
■ Stade ■ Aérodrôme ■ Champ de foire ■ Ecole

Juin

- sam 2 ■ Rallye équestre/Crinière Médocaine
■ Gala de Piano/SLCJ
dim 3 ■ Gala de Danses
■ Troc livre/Bernos en Fête
■ Rallye équestre/Crinière Médocaine
sam 9 ■ Cours de danse/Gym et Forme
Rallye autoteam/Laurentus Espace/Coubertin
dim 10 ■ Tournoi féminin/Football
■ Manifestation interclubs/Aéromodélisme
■ Loto/Solidarité Médocaine
ven 15 ■ Kermesse/Groupe Scolaire
sam 16 ■ Fête de l'Abeille/S.A.G.A. /Rucher écoles
■ Gala de danse/Modern'Jazz
lun 18 ■ Cérémonie commémorative/Mairie/RAC
ven 22 ■ Feu de la St-Jean/Amis de Benon
dim 24 ■ Tournoi/Capoeira
■ Vide-grenier/Football

Juillet

- dim 1 ■ Loto/Solidarité Médocaine
■ Troc livre/Bernos en Fête
sam 7 ■ Compétition internationale/Aéromodélisme
■ Course de tondeuses
dim 8 ■ Team Laurentus
ma 10 ■ Exposition
11/12 ■ philatélique
ven 13 ■ Philapostel
ven 13 ■ MPP + soirée festive/Mairie/Pompiers
sam 14 ■ Cérémonie commémorative

Août

- dim 12 ■ Vide-grenier/Football
dim 19 ■ Tournoi Séniors/Football
sam 25 ■ Journée de l'Amitié/Mairie
dim 26 ■ Vide grenier/Bernos en Fête

Septembre

- sam 1 ■ forum des Associations /Mairie
dim 2 ■ troc livre/Bernos en Fête
■ loto/Solidarité Médocaine
sam 15 ■ exposition Patrimoine/Mairie/AP2L
au 23 ■ Journées du Patrimoine
ven 28 ■ bourse aux Vêtements
sam 29 ■ Les P'tits Laurentais

Octobre

- dim 7 ■ loto/Football
■ troc livre/Bernos en Fête
sam 13 ■ bal/Country
dim 14 ■ loto/Solidarité Médocaine
dim 21 ■ loto/Football
dim 28 ■ halloween/Les P'tits Laurentais

Novembre

- sam 3 ■ Loto/Twirling Bâton
dim 4 ■ Troc livre/Bernos en Fête
sam 10 ■ Loto/Solidarité Médocaine
dim 11 ■ Cérémonie commémorative
v16 s17 ■ Bourse aux Jouets/Les P'tits Laurentais
s24 d25 ■ Théâtre/les Théâtres

Décembre

- sam 1 ■ Sainte-Barbe/Amicale Sapeurs Pompiers
dim 2 ■ Troc livre/Bernos en Fête
■ Loto/Football
mer 5 ■ Spectacle de Noël /Mairie
ven 7 ■ Loto Téléthon/Solidarité Médocaine
sam 8 ■ Repas dansant Téléthon/Mairie
dim 9 ■ Repas de la Solidarité/Mairie/CCAS
mer 12 ■ Arbre de Noël/Modern'Jazz
sam 15 ■ Arbre de Noël/Les P'tits Laurentais
dim 16 ■ Loto/Solidarité Médocaine
mer 19 ■ Arbre de Noël/Football
lun 31 ■ Réveillon/Solidarité Médocaine